

Est-il vraiment si désastreux ce tarif Fielding, qui a permis à l'épargne populaire d'accroître ses dépôts dans les banques, en dix années, de \$219,927,955. Non, le peuple canadien, émerveillé des résultats obtenus, a confiance que la révision proposée au tarif des douanes ne compromettra en rien les intérêts généraux du pays et améliorera plutôt les intérêts particuliers aux différentes classes de notre population.

Honorables messieurs, j'en suis rendu à traiter un article du discours du trône, qui intéresse au plus haut point le Canada tout entier, mais peut-être plus particulièrement, les populations de l'Ouest. Le parlement canadien va être appelé, durant la présente session, à ratifier un traité avec l'empire du Japon. Cette nouvelle va remplir d'espérance tous les colons des provinces de l'Ouest. Je suis un de ceux qui croient que les pays d'Orient sont le marché naturel pour les produits de la Colombie-Anglaise, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Faute de marchés rapprochés, et à cause des frais de transport exagérés à couvrir, nos cultivateurs de l'Alberta et de la Saskatchewan ont souvent accumulé le produit de leurs fermes d'année en année pour finir finalement par le sacrifier.

Honorables messieurs, d'ici à cinq ans, les blés de l'Alberta et de la Saskatchewan seront manufacturés à Vancouver et à Prince Rupert, et expédiés vers l'Orient pour la consommation. Ce jour-là, les cultivateurs de l'Ouest seront moins craintifs; ils ensemeront deux fois et trois fois plus de terrain, et ils recevront pour leurs produits des prix plus rémunérateurs. A mon avis, ce serait presque un crime que de ne pas donner notre appui au gouvernement, pour lui permettre de mener à bonne fin cette politique vraiment nationale.

Un autre article du discours du trône annonce que le ministre du commerce s'est occupé de faire protéger une classe d'immigrants qui, paraît-il, viennent au Canada, attirés par de fausses représentations qui leur sont faites par des gens trop peu scrupuleux. Cette mesure sage est certainement digne des plus grands éloges. Nous n'avons pas besoin dans notre pays si prospère, d'une population désappointée et protestataire.

Nous avons aussi à considérer les résolutions adoptées à la conférence des pre-

miers ministres des provinces, et je ne doute pas que leurs réclamations soient entendues. Je suis heureux de constater que les beaux rêves de notre ami des Mille-Isles vont bientôt se réaliser. Je me permettrai même de l'en féliciter, car il me semble bien que les paroles patriotiques qu'il prononçait en 1905 ont dû favorablement impressionner le gouvernement.

Nous aurons aussi à prendre en considération un amendement à la loi électorale. Comme il a été si bien dit ailleurs, la loi telle qu'elle est n'est pas si mauvaise, mais ceux qui la violent devraient être sévèrement punis.

Je suis un de ceux qui croient que le vote obligatoire sera un remède efficace aux maux dont on souffre dans le moment, et je serais heureux de voir cette question discutée au parlement, afin de savoir si, oui ou non, il est praticable.

Honorables messieurs, je ne veux pas terminer sans vous assurer de la grande satisfaction que j'éprouve, à savoir que nous aurons à discuter et à sanctionner un projet de loi concernant la vente et la production des médecines brevetées. Cette loi demande votre plus sérieuse considération. S'il est important de légiférer pour assurer le bonheur et la prospérité du peuple canadien, il me semble qu'il est cent fois plus patriotique encore de légiférer pour protéger la vie de nos enfants.

Je parle un peu en connaissance de cause, j'ai étudié cette question de la mortalité chez les enfants, et il faut se rendre à l'évidence. Les médecines brevetées ont été trop souvent la cause de terribles désastres. C'est pourquoi, honorables messieurs, je crois qu'il est de notre devoir, surtout à ceux d'entre nous qui appartiennent à la profession médicale, de nous préparer à adopter une loi, je ne dirai pas prohibitive, mais qui donnera une protection complète, au moins à ceux qui ne peuvent pas se défendre, nos petits enfants.

Il est à désirer que le rapport de la commission chargée de s'enquérir des méthodes employées dans l'administration des compagnies d'assurances vienne devant nous durant la présente session. La population canadienne est reconnaissante au gouvernement pour la manière expéditive, impartiale et ferme dont cette enquête a été conduite. S'il est une protection que la population a le droit d'attendre du gouverne-